

MESSAGE



LE MAGAZINE DE LA COMMUNE DE CAMBLANES ET MEYNAC - JANVIER 2022 - NUMÉRO 82



INTERVIEW

Les vœux du maire
Jean-Philippe Guillemot

DOSSIER

Camblanes et
Meynac déploie la
vidéoprotection

PAROLE D'ÉLUE

Caroline Arnal, une
enseignante investie

PLAN DE VÉGÉTALISATION
POUR UN VILLAGE
PLUS VERT

*Les enfants de l'école élémentaire lors des plantations
de la nouvelle pergola, chemin des Écoliers.*



Portfolio

Retour en images sur les temps forts du dernier trimestre.



■ Pour une première, ce fut une grande réussite ! Le week-end du 6 et 7 novembre, Camblanes et Meynac a accueilli "La Belle Brocante Antiquités" : 32 exposants venus de toute l'Aquitaine et plus de 1600 visiteurs, chineurs et amateurs. A rééditer !



■ La cérémonie du 11 novembre 2021 s'est tenue en présence du maire, des conseillers municipaux, de Michel Croizat, représentant la section des anciens combattants, de la Gendarmerie, d'une délégation des jeunes sapeurs pompiers de la Benauge et de Scouts de la paroisse. De nombreux habitants ont participé à cette cérémonie d'hommage et de recueillement.



■ Une salle polyvalente bien remplie le 27 novembre par la Bourse aux Jouets de la P'tite Récré. Une cinquantaine d'exposants présents et l'occasion de faire de beaux cadeaux à petits prix.



■ Le contexte sanitaire n'a pas empêché les actions solidaires dans le cadre du Téléthon, les 3 et 4 décembre derniers. Les enfants de l'école élémentaire et les jeunes du lycée Flora Tristan ont participé, comme chaque année, à la course relais dans le but de récolter des fonds pour la recherche.



■ Stand de crêpes, chariot garni, animations proposées par plusieurs associations communales, soirée théâtre avec la Compagnie Lous Coumediens et leur pièce "Coup de Foudre à Casteljarnac"... Au total la mobilisation de tous, petits et grands, aura permis de récolter 3729 €. Camblanes et Meynac solidaire : nous on aime !



■ Passage remarqué du Père Noël le 17 décembre dans les écoles de la commune, accompagné par le maire et plusieurs lutins. La distribution de chocolats, de bonbons, mais aussi de livres pour les plus grands a connu un grand succès !

2

sommaire

MESSAGE - JANVIER 2022 - N° 82

| | |
|---|-----|
| ■ PORTFOLIO..... | 2 |
| <i>Les événements de l'automne.</i> | |
| ■ ENVIRONNEMENT..... | 3 |
| <i>Végétalisation de Camblanes et Meynac.</i> | |
| ■ INTERVIEW..... | 4-5 |
| <i>Les vœux du maire Jean-Philippe Guillemot.</i> | |
| ■ DOSSIER..... | 6-7 |
| <i>La commune déploie la vidéoprotection.</i> | |
| ■ PAROLE D'ÉLUE..... | 8 |
| <i>Caroline Arnal.</i> | |
| ■ URBANISME..... | 9 |
| <i>Tout savoir sur les permis de construire.</i> | |

| | |
|---|-------|
| ■ AU FIL DE L'INFO..... | 10-11 |
| <i>Lutter contre les moustiques tigres, les brèves municipales.</i> | |
| ■ ÉCONOMIE LOCALE..... | 12-13 |
| <i>De nouveaux entrepreneurs dans la commune.</i> | |
| ■ ACTION SOCIALE..... | 13 |
| <i>Le point sur l'action du CCAS.</i> | |
| ■ ASSOCIATIONS..... | 14-15 |
| <i>L'actualité des associations communales.</i> | |
| ■ AGENDA / MEDIATHÈQUE..... | 16 |
| <i>Les événements à venir et l'actualité de la médiathèque.</i> | |

Magazine imprimé sur papier 100% recyclé.



Directeur de la publication : Jean-Philippe Guillemot • Commission communication : Alain Monget, Marie-Line Micheau-Héraud, Sylvette Moufflet, Marie-Ange Rey, Pierre-Edouard Campos, Benoît Perret • Conception, rédaction, photos : Cyril Kerforn, Agence Sapiens • Création graphique : Cyril Kerforn, Agence Sapiens • Impression : Korus • Document édité à 1 600 exemplaires • Contact : mairie de Camblanes et Meynac • Tél : 05.57.97.16.90 •



sommaire

Chemin des Écoliers

VÉGÉTALISATION DE CAMBLANES ET MEYNAC

RECRÉER DES SITES ARBORÉS, EMBELLIR LA COMMUNE, PROTÉGER LE VIVANT, LA COMMISSION ENVIRONNEMENT EST SUR TOUS LES FRONTS POUR, QU'À L'ÉCHELLE COMMUNALE, LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE SOIT UNE RÉALITÉ. CHAQUE ANNÉE, LES SERVICES MUNICIPAUX ACCOMPAGNÉS DES ÉLUS ET DES ENFANTS PARTICIPENT À LA PLANTATION D'ESPÈCES VÉGÉTALES. C'ÉTAIT LE CAS, DÉBUT DÉCEMBRE, CHEMIN DES ÉCOLIERS.

Canicules, inondations, tempêtes... les conséquences du réchauffement climatique se font sentir un peu plus chaque année sur notre environnement. À l'échelle communale, la municipalité prend sa part d'actions au bénéfice de la protection de l'environnement, en multipliant les initiatives en faveur du développement durable.

C'est dans ce cadre, afin d'anticiper les fortes chaleurs et de créer de l'ombre pour les usagers que la municipalité a fait le choix de créer un îlot de fraîcheur, chemin des Écoliers au coeur du bourg. Celui-ci prend la forme d'une pergola, d'une quinzaine de mètres de long, installée cet automne, sur laquelle vont venir grimper de nombreux végétaux.

ENFANTS, AGENTS ET ÉLUS MAINS DANS LA MAIN

Si les services techniques de la commune ont travaillé à la création du site, les enfants de Camblanes et Meynac ont aussi participé au projet. En effet, le jeudi 9 décembre, les élèves et les enseignants de l'école élémentaire étaient présents avec les agents municipaux et les élus, pour planter des jasmins étoilés et des rosiers banksiae, deux espèces couvrantes adaptées à cet environnement.



« Il faudra un peu de patience pour que la pergola devienne le tunnel végétal permettant de créer une ombre bienvenue l'été et un havre de fraîcheur au coeur du village » commente Christiane Duphil, élue à la commission Environnement.

VÉGÉTALISATION ET GESTION DIFFÉRENCIÉE

Dans la foulée et à l'instar de ce qui avait été réalisé route de Meynac en 2020, d'autres arbres tels que tilleuls et chênes vont être replantés à l'entrée du lotissement Damluc. Des lauriers roses accompagnent également la végétalisation de cet espace. « Notre objectif est de végétaliser certains espaces minéraux de notre commune, notamment dans le centre bourg, mais aussi travailler à la gestion différenciée de nos espaces verts, avec en particulier le projet d'enherbement des allées du cimetière à partir de 2022. Il faut saluer le travail remarquable des équipes techniques pour valoriser le chemin des Écoliers » souligne Marie-Line Micheau-Héraud, adjointe en charge de la commission Environnement.

Par ailleurs, le chêne centenaire chemin de Cluzeau, qui est tombé en juin 2021 en raison de sa vieillesse, sera prochainement remplacé par un arbre de la même espèce. Un futur centenaire espérons-le ! ■





**Jean-Philippe
GUILLEMOT**

Maire de Camblanes et Meynac
Vice-président de la
Communauté de communes
des Portes de l'Entre-deux-Mers
Président du SIEA

« Nous vivons une période charnière pour le devenir de la commune. »

TRADITIONNELLEMENT, LE MOIS DE JANVIER EST SYNONYME DE PÉRIODE DE VŒUX À LA POPULATION POUR LE MAIRE, JEAN-PHILIPPE GUILLEMOT ET SON CONSEIL MUNICIPAL. LA CRISE SANITAIRE EST HÉLAS PASSÉE PAR LÀ ET LES VŒUX SE FERONT CETTE ANNÉE VIA LES PAGES DE "MESSAGE".

4

Encore une année qui débute sans pouvoir la fêter avec la population lors de vos traditionnels vœux...

En effet, nous pensions pouvoir reprendre le cours normal de nos vies et nous nous retrouvons à nouveau contraints par ce virus, ses variants et les mesures sanitaires qui en découlent. C'est usant, car nous aspirons tous à revivre des moments festifs comme nous le faisons chaque année lors de cette cérémonie des vœux qui rassemblait beaucoup de Camblanais et Meynacais. Il n'en demeure pas moins que nous devons être patients, en attendant que la situation sanitaire s'apaise et que 2022 puisse nous permettre de retrouver une vie normale et paisible.

« Face à la crise actuelle, nous devons être patients et responsables. »

Que retenez-vous de l'année qui vient de s'écouler ?

Tant sur le plan des équipements, de l'environnement que des animations, notre équipe a respecté son plan d'actions. Nous pouvons parler du bilan carbone mené par la commission Environnement, de la végétalisation de certains axes, de la création du self à l'école élémentaire, du dispositif de vidéo-protection ou encore des nombreuses animations portées par les commissions Culture et Vie Associative, parfois aidées par le Comité des fêtes, qui ont égayé une partie de l'année.

En matière de voirie, nous avons poursuivi le travail engagé ces dernières années, notamment la traversée piétonne du rond-point de La Lande qui est la première étape de la continuité de la voie verte prévue dans les prochains mois, avec comme

« 2021 aura été marquée par un événement climatique majeur qui doit nous faire prendre conscience des enjeux environnementaux. »

objectif d'aller jusqu'à la plaine des sports, puis Damluc et Meynac. Il y a aussi les travaux menés sur les chemins de Mugron, de Coudot ou du Jonc... sans oublier la réalisation tant attendue du rond-point des Platanes.

L'enfouissement des réseaux électriques au niveau de la route du Bourg, préfigure la réfection de cet axe central dans Camblanes prévue cette année. Tous ces travaux témoignent de notre volonté de n'oublier aucun secteur de la commune. Toutefois, il ne faut pas occulter que notre programme de voirie a été modifié et contraint par les intempéries de juin dernier.

Cet événement a marqué l'ensemble du territoire. Comment avez-vous réagi ?

Nous avons dû faire face à un épisode climatique encore jamais vu à Camblanes et Meynac qui marquera longtemps les mémoires. La réaction des élus, des services municipaux, des secours et de l'équipe du CCAS, a été à la hauteur de l'événement.

Toutefois, cela nous fait prendre conscience, encore plus qu'avant, de la fragilité de notre environnement, car malheureusement ces événements climatiques seront amenés à se répéter. Présider à la destinée d'une commune, c'est aussi prévoir et notre devoir est donc d'anticiper ce défi environnemental.





Qu'entendez-vous par là ?

Nous l'avons bien vu lors de ces inondations, l'imperméabilisation des sols a des conséquences sur le ruissellement des eaux. Les anciens ont créé tout un réseau de fossés afin de mailler efficacement la commune. Malheureusement, on voit aujourd'hui des fossés bouchés par des riverains ou des apports de sédiments, ce qui évidemment ne permet plus d'assurer un écoulement maîtrisé. Les nouvelles constructions, les imperméabilisations des terrasses et allées favorisent un apport d'eau, tout en modifiant la vitesse d'écoulement. Outre l'entretien régulier de nos fossés, nous devons dans les endroits sensibles, limiter voir interdire les constructions.

Nous avons décidé, avec d'autres communes, d'élaborer un schéma directeur des eaux pluviales. Cela permettra d'avoir une cartographie complète et une modélisation de l'écoulement des eaux pluviales calculée avec plusieurs scénarios des risques, afin de mieux anticiper ces phénomènes climatiques catastrophiques.

Justement, où en est-on de la révision du PLU de Camblanes et Meynac ?

Il est en cours de lancement. Un cabinet d'études va nous accompagner dans sa réalisation, c'est évidemment un sujet très technique. Une fois les différents diagnostics socio-économiques et environnementaux faits, nous pourrons construire notre nouveau PLU, en adéquation avec les aspirations de la population et les contraintes mentionnées précédemment, bien évidemment en prenant toutes les dispositions pour protéger notre environnement et nos paysages, en s'appuyant notamment sur le "Plan Paysage" en cours de la Communauté des communes.

Quelles en seront les grandes lignes ?

Camblanes et Meynac est une commune en pleine évolution démographique. Dans les deux années à venir, avec l'ouverture des deux nouveaux lotissements et de la résidence seniors, nous allons gagner en population. Toutefois, nous sommes conscients que cette évolution a ses limites. Notre objectif, nous l'avons toujours dit, est de préserver le cadre de vie qui fait le charme et l'intérêt de la commune. Pour cela, notre objectif est de limiter les surfaces bâties et la parcellisation qui sont source de problématiques en matière d'équipements, de réseaux, de voirie, de circulation et parfois de voisinage.

Pourtant, la pression immobilière reste très importante...

C'est vrai, certains propriétaires et promoteurs ont compris que les terrains dans notre secteur de l'Entre-deux-Mers prenaient beaucoup de valeur. Cela entraîne une pression

foncière sur l'ensemble de notre territoire ; d'où l'intérêt de fixer des règles d'urbanisme claires, afin de maîtriser l'évolution démographique que nous souhaitons limiter.

Actuellement proche de 3 000 habitants, le recensement qui va avoir lieu dans les prochaines semaines va nous donner de bonnes indications pour conforter nos choix. Depuis plusieurs années déjà, j'ai refusé ou fait modifier de nombreux projets sur la commune d'autant que, comme je l'ai dit par ailleurs, nos ressources en eau ne sont pas illimitées. Nous pouvons accueillir de nouveaux habitants, mais de façon raisonnée.

« Préparer l'avenir, c'est aussi penser à toutes les générations. La résidence seniors va dans ce sens. »

Comment se dessinent les grands projets amorcés l'an dernier ?

Le gros dossier concerne la résidence seniors dont les travaux commenceront très prochainement. Nous espérons voir les premiers résidents intégrer leur logement fin 2023. C'est un projet structurant pour Camblanes et Meynac, car il va permettre de répondre à une demande forte des personnes âgées souhaitant rester vivre dans notre commune. De nombreuses réservations ont déjà eu lieu. Préparer l'avenir, c'est aussi penser à toutes les générations.

Nous suivons également le devenir des anciennes pépinières Roque, avec une très probable arrivée prochaine des pépinières Le Lann. Le projet de salle culturelle est toujours en stand-by en raison d'un recours devant le tribunal administratif. Nous aurions dû l'inaugurer cette année. Nous attendons la décision du tribunal !

Que peut-on espérer pour l'année 2022 ?

Je ne parlerai pas de la pandémie, nous avons tous le même souhait de la voir se terminer.

J'insisterai surtout sur le besoin de solidarité et de bienveillance entre nous. Je suis très optimiste, vivons un peu les uns pour les autres, cela rend heureux ! Nous avons aussi besoin de bénévolat, que les habitants s'investissent pour assurer la continuité du monde associatif et de la vie communale. Ne soyons pas simplement des consommateurs comme on le voit aujourd'hui trop souvent.

Dans cette période compliquée, je veux souhaiter à tous les Camblanais(es) et Meynacais(es), une très bonne année, la meilleure réussite possible dans tous vos projets personnels et professionnels, et que la santé vous accompagne.

Malgré un départ difficile, je suis sûr que 2022 sera une très belle année ! ■



Tranquillité publique et sécurité

LA COMMUNE DÉPLOIE SA VIDÉOPROTECTION

La façade de la mairie est désormais équipée d'une caméra de vidéoprotection.

FACE À LA MULTIPLICATION DES ACTES D'INCIVILITÉ ET DE DÉLINQUANCE, CAMBLANES ET MEYNAC S'EST S'ÉQUIPÉE DE CAMÉRAS DE VIDÉOPROTECTION. OBJECTIF : VEILLER À LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE ET PROTÉGER LES PERSONNES ET LES BIENS.

6

Vivre sereinement et paisiblement dans son village est un droit pour tous les habitants de Camblanes et Meynac. C'est dans cette optique que la municipalité a installé une dizaine de caméras de vidéoprotection sur le territoire communal. Une démarche assumée pour faire face à l'augmentation des incivilités et des actes de délinquance, constatée ces dernières années.

CAMBLANES ET MEYNAC RESTE UNE COMMUNE PRÉSERVÉE

Toutefois, afin de mieux cerner la problématique, la commune de Camblanes et Meynac a fait appel au référent sûreté de la gendarmerie de la Gironde pour réaliser un diagnostic en partenariat avec les gendarmes de Latresne. Il en ressort que la délinquance augmente, avec une migration des auteurs de l'agglomération bordelaise vers les communes du premier cercle périurbain telles que Camblanes et Meynac...

« Cela fait déjà quelque temps que nous avons connaissance de problématiques qui viennent perturber la tranquillité publique dans des lieux bien identifiés : centre bourg, city stade, plaine des sports, etc. » explique Jean-Philippe Guillemot, le maire qui est aussi officier de police

« La vidéoprotection est un dispositif mature, dissuasif et qui a fait ses preuves. »

judiciaire de par sa fonction et très attentif aux questions de sécurité. « Il ne s'agit pas de noircir le tableau, Camblanes et Meynac reste une commune agréable à vivre et plutôt préservée. Cependant, nous souhaitons agir dès maintenant, sans attendre que cela n'aille plus loin, en étroite collaboration avec les services de la préfecture et notamment la gendarmerie ».

LA VIDÉOPROTECTION : UNE RÉPONSE FACE À L'INCIVILITÉ ET LA DÉLINQUANCE

Le rapport révèle que les troubles à l'ordre public sont de plusieurs natures.

Au premier niveau, il y a les actes **d'incivilité du quotidien** : le bruit, les dépôts sauvages de débris, les dégradations en tout genre, les petits trafics et depuis quelques temps, les rodéos dont se plaignent de nombreux riverains.

À une autre échelle, on retrouve les **faits de délinquance** plus graves : cambriolages, vols, destructions de biens publics ou privés.

Si les premiers peuvent potentiellement être l'oeuvre d'habitants de la commune ou des environs immédiats, les seconds proviennent le plus souvent d'une population délinquante extérieure, de passage, organisée et aguerrie.

« Partant de ce constat et afin d'apporter une réponse adaptée, la municipalité a voté en Conseil municipal la création d'un réseau de caméras de vidéoprotection » commente Thierry Chièze, conseiller municipal, membre de la commission sécurité et qui a piloté ce dossier avec le maire.

Le dispositif en cours d'installation a deux composantes :

Bon à Savoir!

- des caméras dites d'ambiance qui permettent de regarder ce qui se passe dans un cadre global. Par exemple, surveiller les zones de rassemblements et les comportements anormaux.
- des caméras de contrôle aux entrées et sorties de la commune, qui permettent de relever les plaques minéralogiques des véhicules d'auteurs d'infractions. Ce système a fait ses preuves ailleurs, permettant de résoudre les affaires et à minima, de dissuader la délinquance en itinérance.

UN DISPOSITIF TRÈS ENCADRÉ

Le plan d'installation de la vidéoprotection a commencé au mois de décembre et va s'effectuer en deux phases pour des raisons budgétaires.

Une première phase, d'une dizaine de caméras, va permettre de protéger les zones sensibles.

La seconde phase va finir de boucler le périmètre du village, sécuriser les accès du stade, les tennis, la salle de raquettes et la chapelle de Meynac notamment.

« *Le choix des lieux ne s'est pas fait au hasard et a été décidé, en collaboration avec la gendarmerie et la préfecture. Chaque caméra a fait l'objet d'une étude et d'un arrêté préfectoral* » insiste Thierry Chièze. Les images sont conservées 25 jours maximum. Leur consultation, très encadrée, est autorisée uniquement par des personnes habilitées par la préfecture, à la demande de la Gendarmerie sur commission rogatoire ou à la demande d'un Officier de Police Judiciaire, dans le cadre d'une enquête.

En tout, le dispositif complet représente un budget d'environ 70 000 €. « *C'est un investissement qu'il faut souligner, car cela a un coût pour la collectivité alors que la sécurité est un service régalien et devrait donc être financée par l'État* » rappelle Jean-Philippe Guillemot. ■

CAMÉRA DE VIDÉOPROTECTION ET RESPECT DE LA VIE PRIVÉE

Dès que la thématique des caméras liées à la sécurité est abordée, la question du respect de la vie privée est forcément évoquée.

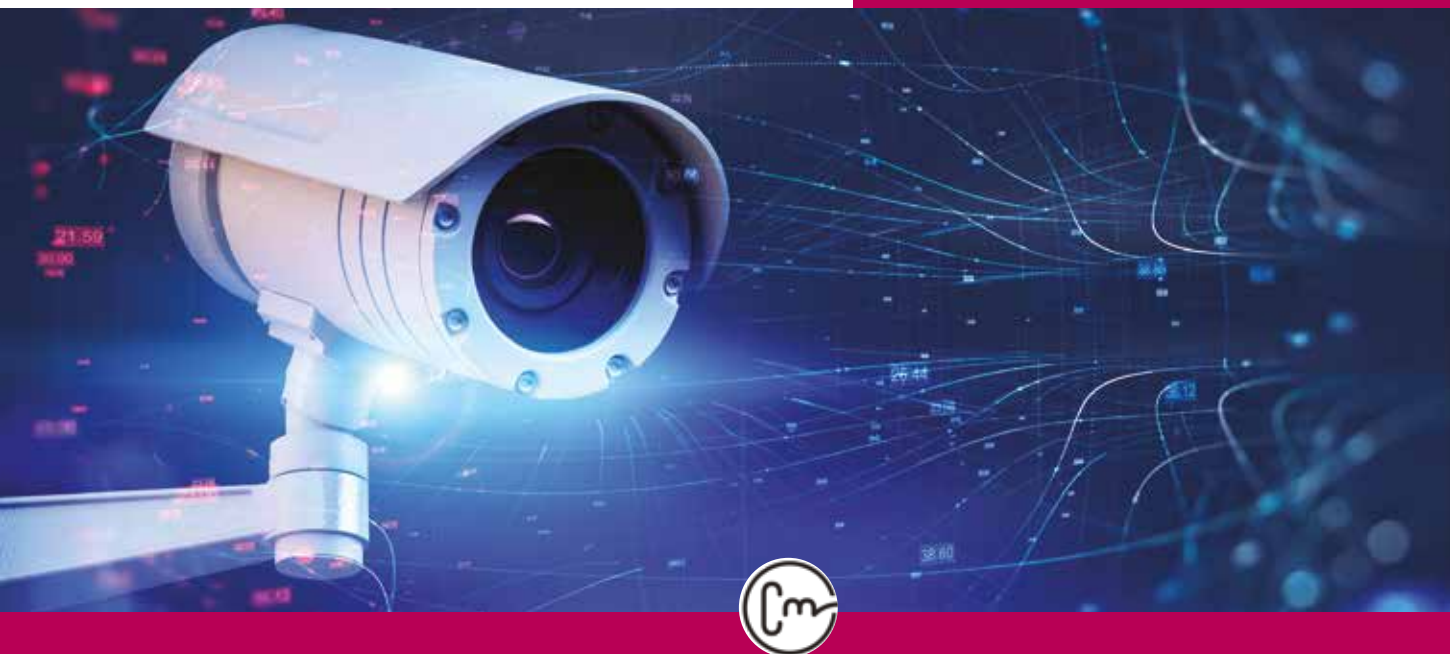
Thierry Chièze, le conseiller municipal qui s'est occupé de monter le projet avec la gendarmerie, tient à souligner la différence fondamentale entre la vidéoprotection et la vidéosurveillance.

« *Il est important de rappeler que la vidéoprotection a, comme son nom l'indique, un objectif de protection et non de surveillance. Cette notion est importante face à la crainte de l'intrusion dans la vie privée. Il s'agit avant tout d'un dispositif qui est là pour protéger les personnes et les biens et non pour surveiller* ».

De ce fait, aucune caméra n'est orientée vers les habitations et toutes les parties privatives sont masquées. L'usage de ces caméras est très encadré légalement, les images ne peuvent sortir du cadre strict dans lequel elles doivent être exploitées.

Bien évidemment, la vidéoprotection ne résoudra pas tout. Toutefois, l'effet dissuasif et le sentiment de sécurité que ces caméras amènent sont un point positif pour toute la collectivité.

« *Cela permettra aussi de résoudre pas mal d'enquêtes judiciaires, notamment des affaires de cambriolages et des accidents de la circulation* » complète l'élu municipal. ■





CAROLINE ARNAL

Une enseignante investie pour sa commune...

CAMBLANAISE DEPUIS 14 ANS, CAROLINE ARNAL A INTÉGRÉ LE COMITÉ DES FÊTES EN 2014 PUIS LE CONSEIL MUNICIPAL EN 2020. DYNAMIQUE, ATTACHÉE À LA QUALITÉ DE VIE DU VILLAGE, ELLE SOUHAITE APPORTER SES COMPÉTENCES ET PARTAGER SA VISION DE LA COMMUNE. RENCONTRE...

Racontez-nous votre lien avec Camblanes et Meynac.

Avec mon mari, nous sommes originaires d'Occitanie et nous sommes arrivés à Camblanes et Meynac pour des raisons professionnelles. Nous sommes tous deux enseignants. Lui a trouvé un poste à l'université et moi, au lycée professionnel Flora Tristan. Nos enfants ont fréquenté les écoles de la commune et j'ai rapidement intégré le conseil d'école à la maternelle en tant que représentante des parents d'élèves. Nous avons tout de suite été séduits par le cadre de vie. C'est une commune très agréable à vivre, dynamique, festive et chaleureuse. Nous avons la chance d'être à deux pas de Bordeaux et d'avoir de beaux équipements ainsi que des commerces de proximité.

Pourquoi vous êtes-vous engagée au sein du comité des fêtes ?

Notre engagement est basé sur du volontariat, nous faisons cela par plaisir, dans le but de voir des sourires sur les visages. Le partage est au cœur de l'organisation de nos événements. Notre objectif principal est de dynamiser la commune à travers des rassemblements et des manifestations de qualité. Cependant avec la crise sanitaire, les événements

associatifs se font rares. Nous espérons reprendre nos activités au plus vite.

Six ans après, vous voilà conseillère municipale. Pour quelles raisons vous êtes-vous investie dans la vie publique ?

J'ai accepté, à la demande de Jean-Philippe Guillemot, de m'investir dans la vie publique. De par mon expérience professionnelle, je souhaitais travailler au sein des commissions Éducation et Vie Scolaire, ainsi qu'Enfance et Jeunesse. Avec mon regard d'enseignante, j'essaie d'apporter une vision de "terrain".

« Être à la fois élue et bénévole est très enrichissant. »

J'apprécie la synergie entre les élus, les professionnels et les enseignants. Chacun écoute l'autre et tout le monde travaille pour le bien-être des enfants et des habitants de la commune.

Plus globalement, j'estime que le cadre de vie et les équipements de Camblanes et Meynac sont de qualité et il me semblait évident de m'engager pour les valoriser. C'est une chance de pouvoir vivre et travailler dans un tel environnement.

Quelles sont les autres commissions dans lesquelles vous êtes engagée ?

Je suis principalement engagée au sein de la commission Vie Associative pour continuer à organiser des événements dans la commune. Nous avons par exemple, intégré les élèves du lycée professionnel à l'événement du Téléthon avec pour objectif la création de liens intergénérationnels.

Les lycéens participent à cette manifestation par la vente de gâteaux et la course organisée avec l'école élémentaire. Par ailleurs, nous souhaitons développer les relations entre les entreprises locales, la mairie et le lycée professionnel. La finalité, à terme serait de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes et de les intégrer dans la vie de la commune.

Avec du recul, ce rôle d'élue correspond-il à vos attentes ?

Absolument ! C'est intéressant de pouvoir donner son avis en participant à la vie publique. J'ai découvert au sein du Conseil municipal des gens extraordinaires. C'est une chance de pouvoir travailler aux côtés de ces élus, notamment les plus anciens qui ont un savoir et une grande connaissance de Camblanes et Meynac. Cet engagement municipal et le bénévolat associatif m'ont permis de mieux connaître ma commune. ■



PERMIS DE CONSTRUIRE, QUAND FAUT-IL LE DÉPOSER ET POURQUOI



Construction d'une maison



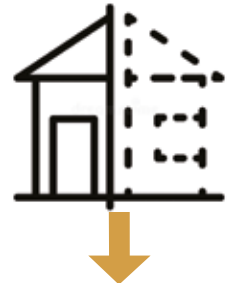
Construction d'un garage d'une surface supérieure à 20 m²



Création d'un abri supérieur à 20 m²



Agrandissement sur construction existante supérieure à 20 m²



Reconstruction à l'identique suite à sinistre

QUELS SONT LES TRAVAUX CONCERNÉS PAR UN PERMIS DE CONSTRUIRE (PC) ?

Si une déclaration préalable de travaux ne suffit pas (cf. MESSAGE n°81 octobre 2021), il faut déposer un permis de construire.

Voici les travaux concernés par le permis de construire :

- la construction d'une nouvelle maison sur un terrain nu ;
- les extensions avec création de surface de plancher ou d'emprise sur le sol supérieure à 40 m² (attention : dans une zone urbaine couverte par un plan local d'urbanisme, l'extension ne doit pas dépasser 20 m²) ;
- l'aménagement d'annexes extérieures (abri de jardin, dépendance...) avec création de surface de plancher ou d'emprise au sol supérieure à 20 m² ;
- la construction d'une piscine d'une superficie supérieure ou égale à 100 m².

En dessous de ces seuils, il est nécessaire de déposer une déclaration préalable de travaux.

Quels sont les documents demandés ?

Vous devez déclarer votre projet au moyen d'un formulaire CERFA N° 13703*07 disponible sur le site de la mairie à l'adresse suivante :

<https://www.camblanes-et-meynac.fr/environnement-cadre-de-vie/urbanisme/demarches-reglementaires>

En complément, il faut intégrer les documents suivants :

- une déclaration des données requises pour le calcul des différentes taxes ;
- une attestation de prise en compte de la réglementation technique ;
- un bordereau des documents joints ;
- des documents (plans, photos, dessins, etc.) ■

VERS LA RÉALISATION D'UN SCHÉMA DIRECTEUR DES EAUX PLUVIALES

Camblanes et Meynac vient de s'associer aux communes de Cambes, Carignan, Cénac, Latresne et Saint-Caprais-de-Bordeaux, dans le cadre d'un groupement de commandes, pour réaliser son schéma directeur des eaux pluviales. L'appel à candidatures interviendra durant le mois janvier.

Cette étude permettra d'avoir une cartographie précise des fossés, ruisseaux, réseaux d'eaux pluviales enterrés ou à ciel ouvert ainsi que des niveaux d'eau.

Une analyse sera réalisée par modélisation informatique afin de définir très précisément les zones mais surtout les niveaux de débordement du réseau d'eaux pluviales lors des pluies exceptionnelles.

L'étude tiendra compte des bassins versants d'où l'intérêt d'un groupement de commandes en lien avec

les communes voisines, ainsi que des événements climatiques majeurs, tel celui qui a lourdement touché la commune et le territoire en juin 2021. Outre l'aspect cartographique, pour la première fois notre commune disposera d'éléments très précis suite à un relevé topographique couvrant l'intégralité du territoire. Cet outil permettra de :

- mieux gérer les rejets d'eaux pluviales dans les fossés et dans le réseau prévu à cet effet ;
 - définir les lieux de débordements ;
 - protéger certaines zones ;
 - mieux appréhender ces débordements et limiter ainsi l'urbanisation dans les secteurs fortement impactés.
- Cette étude sera ensuite annexée au Plan local d'Urbanisme qui est en cours d'élaboration.

Le fléau du moustique tigre

LUTTER ENSEMBLE POUR MIEUX SE PROTÉGER

EN UNE QUINZAINE D'ANNÉES, LE MOUSTIQUE TIGRE A COLONISÉ NOS CAMPAGNES, NOS VILLES ET NOS VILLAGES, JUSQU'À DEVENIR UN PROBLÈME SANITAIRE ET DE TRANQUILLITÉ PUBLIQUE MAJEUR. SI LA COMMUNE LUTTE EN MENANT DES CAMPAGNES D'INFORMATIONS RÉGULIÈRES, RIEN NE PEUT ÊTRE FAIT SANS L'IMPLICATION DE CHAQUE FOYER CAMBLANAIS ET MEYNACAIS.

LES FAITS

Les espèces invasives venues d'ailleurs sont désormais bien connues en France : écrevisses blanches, grenouilles taureaux, frelons asiatiques, moustiques tigres, etc. Si pour la plupart d'entre elles, les citoyens que nous sommes ne peuvent pas y faire grand-chose, hormis surveiller leur implantation, il n'en va pas de même pour la dernière citée. **En effet, le moustique tigre est avant tout, une affaire de responsabilité individuelle.** Si le réchauffement climatique facilite son acclimatation dans nos contrées, nous restons les principaux responsables de sa présence dans nos vies. Deux chiffres sont à connaître pour comprendre cette affirmation.

➡ **85%** des moustiques tigres naissent sur le domaine privé. Ils ne se reproduisent pas dans les fossés, ni dans les mares mais bel et bien dans nos jardins.

➡ **150** mètres, c'est le périmètre de déplacement autour du lieu de ponte.

Sachant que les moustiques déposent leurs œufs dans des gîtes artificiels : soucoupes, arrosoirs, pieds de parasol, regards, gouttières... c'est-à-dire tous les endroits susceptibles d'avoir de l'eau stagnante, **il est donc logique de rappeler que sa présence est avant tout de la responsabilité de chacun.** Deux élus et un agent technique ont suivi, fin 2021, une formation initiée par l'ARS. Avec la commission Environnement, ils travaillent sur un plan d'actions communal ainsi qu'un programme de sensibilisation en direction des habitants qui sera mis en oeuvre dans les prochaines semaines. ■

MIEUX LE CONNAÎTRE

Apparence : noir avec des rayures blanches sur le dos, mesurant de 5 à 10 mm.

Durée de vie : de 3 semaines à 1 mois.

Période de présence : entre mai et novembre, avec un pic de juillet à septembre.

Développement : uniquement dans de l'eau stagnante (coupelles, pots, vases, gouttières, rigoles, récupérateurs d'eau, etc.).

Ponte des œufs : sur une paroi verticale à la limite de la lame d'eau. Le moustique pond environ 100 œufs tous les 4 jours qui ont la particularité de résister à la chaleur et au gel.

Déplacements : il ne se déplace pas à plus de 150 mètres de son lieu de naissance. De ce fait, le moustique tigre présent chez vous est né à proximité.

Risques : très agressif, il est potentiellement vecteur de maladies infectieuses tropicales (dengue, zika, chikungunya). ■

LUTTER EN LE PRIVANT D'EAU

Une vigilance citoyenne est nécessaire pour lutter contre la prolifération des moustiques. Il faut faire le tour de son jardin pour identifier tous les gîtes artificiels potentiels.

Il faut se fixer un "jour du moustique" : neutraliser les gîtes larvaires une fois par semaine.

- **COUVREZ** de manière hermétique (par un voilage moustiquaire fin ou un autre tissu) les réserves d'eau diverses.

- **RANGEZ OU VIDEZ** très régulièrement tout ce qui peut retenir l'eau : seaux, arrosoirs, soucoupes sous les pots de fleurs (ou pensez à y mettre du sable), poubelles, déchets...

- **ENTRETIENEZ** régulièrement les piscines, bassins d'agrément et bornes d'arrosage.

- **CUREZ** pour faciliter le bon écoulement des eaux (gouttières, rigoles, regards d'évacuation, fontaines, etc...).

QUAND ? La période de mars/avril est idéale pour assécher les gîtes larvaires et empêcher la venue des premiers moustiques. ■



LE POINT SUR LES TRAVAUX

Route de Créon (RD14). Les services du Département ont réalisé un rond-point au niveau de la Zone d'Activités des Platanes. Cet aménagement était une nécessité afin de mettre en sécurité la sortie de notre zone artisanale et du lotissement "Villa Pauline" fréquentée par de nombreux véhicules et l'entreprise SICSOE côté Cénac. En parallèle, un trottoir aux normes PMR (Personne à Mobilité Réduite) a été réalisé entre la ZA des Platanes et le chemin de Sissan. Les habitants du secteur et les résidents d'Handivillage 33 pourront ainsi venir en toute sécurité fréquenter les commerces et accéder aux arrêts de bus.

Ces travaux ont été financés par le Département de la Gironde, la Communauté des Communes des Portes de l'Entre-deux-Mers et les communes de Camblanes et Meynac et Cénac.

Autres travaux dans la commune

La commune a finalisé les travaux du rond-point de la montée du stade. Les piétons pourront prendre le trottoir et traverser en toute sécurité la départementale vers le stade. Cet aménagement préfigure la continuité de la voie douce entre le centre-bourg, la plaine des sports et Meynac.

Enfin, le SIETRA a également terminé un enrochement au niveau du pont du Cailloux (angle RD10 et chemin du Calvaire), pour sécuriser les berges du Rebèdech qui s'étaient en partie effondrées. ■



RECENSEMENT DE LA POPULATION

Du **jeudi 20 janvier au samedi 19 février 2022**, une campagne de recensement aura lieu sur la commune de Camblanes et Meynac. Dans ce cadre, la mairie a recruté six agents recenseurs. Chacun d'entre eux dispose de sa carte de recenseur. Il s'agit de :

- **M^{me} Céline Ciantar ;**
- **M^{me} Nathalie Daron ;**
- **M. Patrice Lelay ;**
- **M^{me} Lydia Monteiro ;**
- **M^{me} Marie-Christine Pelin ;**
- **M^{me} Maria Térésa Pinto Viera.**

Leur mission sera de démarcher chaque foyer de la commune afin d'inviter les habitants à se faire recenser et à répondre aux questions nécessaires. Nous vous demandons de leur réserver le meilleur accueil possible. Les Camblanais et Meynacais auront aussi accès à un code qui leur permettra de faire la démarche du recensement directement sur internet. ■



UNE NOUVELLE MAIRE À NUSSDORF



Depuis le décès en août dernier de Sepp Oberauer, maire de Nussdorf, les affaires de la commune étaient gérées par Suzanne Grandauer (élue première adjointe en 2014).

Le 12 décembre dernier deux candidats se sont présentés au suffrage des habitants pour l'élection du nouveau bourgmestre : Susanne Grandauer et Andreas Schweinsteiger, tous deux bien connus et impliqués dans la vie de notre jumelage.

Les candidats ont obtenus 762 voix pour Suzanne Grandauer et 552 voix pour Andreas Schweinsteiger.

Pour la première fois, Nussdorf a élu une femme pour représenter la commune. Toutes nos félicitations à la nouvelle édile! ■



11

ÉLECTIONS EN 2022 PRÉPAREZ-VOUS À VOTER

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections présidentielles et législatives de 2022 ?

Vous avez jusqu'au 4 mars pour le faire. Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote.

Vous pouvez faire vos démarches en ligne sur **service-public.fr**, en présentant un justificatif d'identité, un justificatif de domicile (numérisés), ainsi qu'en mairie sur présentation des mêmes documents et du Cerfa de demande d'inscription (Formulaire 12669*02).

Les dates à retenir :

- les élections présidentielles, dimanches 10 et 24 avril 2022.
- les élections législatives, dimanches 12 et 19 juin 2022. ■



DE NOUVELLES ACTIVITÉS DANS VOTRE COMMUNE

IL Y A DU MOUVEMENT À CAMBLANES ET MEYNAC ! DE NOUVELLES ENTREPRENEUSES VIENNENT DE S'INSTALLER PRÈS DE CHEZ VOUS. DÉCOUVERTE...

LA MÉTHODE DE SOPHIE

Sophie Labat a toujours aimé ranger et organiser. Il y a 2 ans, elle a décidé d'en faire son métier. Installée depuis l'été dernier à Camblanes et Meynac, Sophie est coach en rangement ou "home & office organiser". Elle satisfait ses clients en leur simplifiant la vie grâce au rangement : « *J'aide les particuliers et les professionnels à organiser leurs intérieurs pour gagner du temps, de l'espace et leur simplifier le quotidien* ». Son travail se base sur une relation de confiance avec ses interlocuteurs. « *Mon objectif est d'accompagner mes clients avec un maximum d'écoute tout en étant efficace pour leur proposer une organisation personnalisée et durable* ».

Contact : 06.64.68.82.66

<https://www.lamethodesophie.com/> ■



MISMOW SERVICE: CHAUFFEUR LOTI

Bordelaise de naissance, **Déborah Hounye** a lancé depuis le 1^{er} juillet 2021, son entreprise de transport sur le secteur de la rive droite.

Mismow service est un **transport collectif** pouvant accueillir 2 à 8 personnes par trajet. Objectif : relier les communes de l'Entre-deux-Mers entre elles ou à celles de l'agglomération. Ce transport est destiné à un large public pour diverses occasions (concerts, sorties, rendez-vous médicaux...). Le service est accessible uniquement sur réservation.

Contact : 06.21.79.32.65

mismowservice@gmail.com

<https://mismow-service.jimdosite.com/planification/> ■



12

KIDS TIME : COURS D'ANGLAIS

Estelle Petersen est une formatrice anglophone qui propose des cours d'anglais dès le plus jeune âge, en groupe. « **Le format petit groupe permet de créer une dynamique et un enseignement qualitatif pour un meilleur suivi de chaque enfant. Le but étant que l'enfant apprenne tout en s'amusant.** »

Les séances sont destinées aux élèves de maternelle, d'élémentaire, aux collégiens et aujourd'hui aux lycéens. Estelle fait travailler la prononciation, l'accent, les tournures de phrases, l'aisance orale et entraîne les lycéens pour le Baccalauréat. Par ailleurs, la formatrice proposera dès janvier, des Tea Time. Il s'agira de séances de conversation en anglais autour d'une tasse de thé, le lundi et le vendredi de 14h00 à 15h00.

Contact : 06.76.72.44.88

atelierskidstime@gmail.com

www.kidstime.fr ■



OPTIM'AVENIR : DES CONSEILS EN GESTION DE CARRIÈRE

Camblanaise depuis 10 ans, **Aurélié Dallot-Perret** a ouvert, en octobre dernier, un cabinet de consultante en gestion de carrière. L'idée est d'aider les salariés ou les demandeurs d'emploi à faire un bilan de compétence pour mieux s'orienter professionnellement.

Écoute, conseils et discussion sont au cœur de la démarche.

En parallèle, Aurélié propose un bilan d'orientation scolaire destiné aux collégiens et aux lycéens afin de faciliter leur orientation notamment sur la plateforme Parcoursup.

Enfin, elle aide les personnes souhaitant faire une VAE (Validation des Acquis d'Expériences), qui permet de valider un diplôme à partir des expériences professionnelles de chacun. Un objectif commun : « *accompagner les individus dans leur épanouissement professionnel.* »

Contact : 06.58.73.37.60

www.optimavenir.fr

optimavenir@gmail.com ■



SWANN ROUX NATUROPATHE

Un cabinet de naturopathie a ouvert à Camblanes et Meynac. En plein essor, cette pratique oriente l'individu vers un équilibre physique et émotionnel afin d'optimiser sa santé.

Une démarche ouverte à tous, de l'enfant à la personne âgée en passant par les femmes enceintes, les sportifs, les malades et les bien-portants. « *L'objectif est d'accompagner chacun dans sa quête du mieux vivre, tout naturellement* ».

Swann Roux propose ainsi un accompagnement naturopathique à travers des soins naturels, un rééquilibrage alimentaire, un bilan iridologique (étude de vos iris), mais également de la réflexologie plantaire.

Contact : 06.27.32.15.22

swannroux-naturopathe.com ■



MANGER MIEUX ET LOCAL

Pour beaucoup d'entre-vous, la pandémie de COVID-19 et les périodes de confinement ou de restrictions de déplacement, ont été l'occasion de s'interroger et de revoir sa façon de consommer et de s'alimenter.

Manger mieux, des produits locaux et de qualité, tout cela, vous pouvez le retrouver chaque samedi matin sur le marché hebdomadaire de Camblanes et Meynac.

Les producteurs et les commerçants du secteur vous accueillent avec grand plaisir. À vous de jouer ! ■



INITIATIVE SOLIDAIRE ENTRE LES LYCÉENS ET LE CCAS

Dans le cadre de la transformation de la voie professionnelle depuis 2019, les lycéens doivent réaliser un "chef d'œuvre". Il est l'aboutissement d'un projet individuel ou collectif qui révèle les talents et le savoir-faire de ces jeunes.

Un groupe de 13 élèves en Terminale Bac pro Métiers du Commerce et de la Vente du lycée Flora Tristan accompagnés par leur professeur de commerce M^{me} Laugénie ont choisi pour chef d'œuvre une action humaine en s'investissant dans la boutique solidaire mise en place par le CCAS.

Dans ce cadre, ils participeront tous les mardis après-midi, à partir de fin janvier jusqu'au mois de mai 2022, à la vie de la boutique de vêtements sous la houlette de Hélène Labrouche, la responsable de cette activité.

"Être utile", "aider", "rendre service", "entraide" sont les termes qui ont émergé lors de la rencontre entre ces lycéens et les représentantes de la boutique de vêtements, M^{mes} Moufflet et Labrouche.

Une convention a été signée entre le lycée Flora Tristan et le CCAS pour concrétiser cette belle volonté de travailler ensemble. Les élèves ont également prévu d'organiser au mois de mars une collecte de produits destinés à compléter les produits proposés par l'épicerie solidaire le P'tit Marché. Lors du prochain numéro de MESSAGE, nous aurons le plaisir de vous les présenter. En attendant, merci à ces lycéens.

TÉLÉASSISTANCE

Les locations pour les appareils de téléassistance ont été revues à la baisse, grâce à la nouvelle renégociation du contrat passé entre Sécuritas et le CCAS.

Les nouveaux tarifs mensuels seront donc les suivants, à compter du 1^{er} janvier 2022 : **15 € pour les premiers appareils mis en service au lieu de 23 € et 22,80 € pour les nouveaux appareils "Luna" au lieu de 26 €.** Viendront s'ajouter à ces montants, les options complémentaires déjà souscrites ou à venir.

REPAS DES SENIORS REPORTÉ

La situation sanitaire ne permet pas, cette année encore, d'organiser le repas offert aux seniors. Des chocolats ou un petit colis pour nos aînés de 80 ans et plus, seront malgré tout distribués dans le courant du mois de janvier.

En attendant, les membres du CCAS vous présentent tous leurs meilleurs vœux de santé, de bonheur et de joie pour vous et les vôtres. Restez prudents et n'oubliez pas que le CCAS est à votre écoute.

BOUTIQUE DE VÊTEMENTS

Rappel : les vêtements déposés à la boutique doivent être propres, repassés pour respecter les futures personnes qui en feront l'acquisition et les bénévoles qui participent à la vie de cette boutique. Beaucoup d'articles proposés à tout petits prix.

Contact : CCAS de Camblanes et Meynac : 05.57.97.16.96
ccas.mairie.camblanes-et-meynac@orange.fr ■



vie associative

ARTEMUSE

ARTEMUSE fait partie de la vie culturelle du village. Depuis 38 ans sa dynamique ne faiblit pas ! Après deux années de pandémie, les projets n'ont pas pu aboutir. Nous avons espoir de nous retrouver autour de perspectives musicales et artistiques, dans une ambiance conviviale et festive.

L'association n'existe que par l'expérience irremplaçable d'enseignants soucieux de la qualité artistique et pédagogique et par l'engagement constant des bénévoles.

Les bénévoles, nous en avons besoin pour continuer à faire vivre ARTEMUSE. Nous comptons sur vous, sur votre présence !

L'Assemblée Générale annuelle s'est déroulée le lundi 17 janvier 2022 à 19h30 à la Maison des Associations. ■

CHOEURS & CONCERTS

L'association Choeurs & Concerts a présenté en cette fin d'année un concert pour la paix : The Peacemakers que le Choeur Entre Deux Aïrs (CE2A) et les Dames de Choeur (DDC) ont interprété avec brio. Fort de l'énorme succès remporté à Camblanes et à Langoiran, ce spectacle devait être donné à Latresne au mois de décembre, mais pour des raisons sanitaires et pour satisfaire un public toujours plus grand, il est reporté au **13 mars 2022 à 16h00**.

Pour cette nouvelle année, Choeurs & Concerts a décidé de vous faire découvrir la richesse et la vitalité de la musique des Balkans. À travers des chants traditionnels collectés dans cette péninsule où l'Europe se confond avec l'Asie, le CE2A et les DDC vont vous donner la fièvre balkanique !

Contact : Marie-Cécile Héraud-Robin, 06.84.98.24.73

Répétitions : tous les lundis soir à 20h30, salle du Foyer municipal de Camblanes. ■



HARMONIE STRETCH & DÉTENTE

L'association HSD s'est adaptée au fur et à mesure des mesures gouvernementales liées à la pandémie. Tous les cours sont assurés depuis septembre avec dynamisme, convivialité et bienveillance.

Si vous avez hésité en septembre, il n'est pas trop tard pour nous rejoindre. Votre santé est précieuse, vous en êtes acteur et nous vous y aiderons. Le bureau et ses praticiennes vous souhaitent une très belle année 2022 que nous espérons partager avec vous.

Contact : contact@assohsd.ovh ■

LES CHORALEURS

Mesdames et Messieurs,
De la part des Choraleurs, des souhaits généreux,
Des concerts à profusion, lumineux,
Des rassemblements précieux,
Pour oublier 2021 douloureux.
L'an 2021 est mort, vive 2022 !
Que nous espérons merveilleux.
Sans contraintes, mais respectueux,
Enthousiaste et lumineux.
Chanter ensemble, nombreux,
Au son des instruments, harmonieux,
Avec tous les choristes, mélodieux,
En suivant notre chef de chœur, généreux.
Très belle année à vous toutes et tous.

Contact : Marylise Berthelot, Présidente au 06.32.13.29.79.

Les répétitions se tiennent les lundis de 20h45 à 22h15 dans la salle des fêtes de Quinsac.

www.cienukkumatti.com/Les_Choraleurs/Les_Choraleurs.html

Ou encore sur notre page facebook. ■

LA P'TITE RÉCRÉ

Une fin d'année 2021 ludique et solidaire avec la P'tite Récré.

Une bourse aux jouets réussie : Le Père Noël avait de la concurrence avec les jeux proposés par plus d'une cinquantaine d'exposants !

L'opération "Un paquet pour les plus démunis" a obtenu à nouveau un franc succès. Un grand merci à tous les participants des écoles de Camblanes et Meynac, du lycée Flora Tristan et d'Handivillage 33 qui ont permis de récolter plus de 200 paquets cadeaux ! Cette générosité a été très appréciée par les bénéficiaires du CCAS de Camblanes et Meynac, l'association REV de la CdC, Cœurs en Couleurs Gironde et les Restos du Cœur. ■



La bourse aux jouets à la salle polyvalente.

CAMBLANES RUNNING

Si vous avez entendu de jolis tintements de grelots au cours du mois de décembre...non, vous n'avez pas halluciné, non ce n'était pas non plus les rennes du Père Noël en balade, mais les adhérents de Camblanes Running qui passaient à proximité.

Une belle année 2022 à tous ! ■



GYM VOLONTAIRE

L'équipe de bénévoles de l'association de gymnastique de Camblanes et Meynac œuvre pour que nos sympathiques professeurs de gym, pilates, et gym douce, vous reçoivent dans les meilleures conditions sanitaires et sportives possibles.

La reprise des activités s'est déroulée le mardi 4 janvier 2022. ■

COEUR DE LOTUS

Vous pouvez retrouver nos cours de Yoga, qui auront lieu en extérieur cette année et en visio par mauvais temps :

- le mardi : 12h30 - 13h30 et 15h00 - 16h00 ;

- le vendredi : 10h00 - 11h00 et 12h30 - 13h30.

Nous restons à votre disposition si besoin d'informations.

Contact : www.helloasso.com/associations/coeur-de-lotus/adhesions/yoga-33360-enfants-adultes-2021-2022 ■



BOURSE AUX VÊTEMENTS

La bourse aura lieu à la salle polyvalente.

Bourse enfants / ados / puériculture du 10 au 13 mars 2022. Sont acceptés vêtements, chaussures, articles de puériculture, jeux d'éveil...

- Dépôt le 10 mars de 13h00 à 18h30 et le 11 mars de 09h30 à 12h30.

- Vente le 12 mars de 09h30 à 18h30 et le 13 mars de 10h00 à 12h00.

- Retrait des invendus le 15 mars de 16h30 à 19h00.

Bourse adultes du 31 mars au 3 avril 2022.

Vêtements, chaussures, sacs, foulards, bijoux fantaisie, peuvent être proposés à la vente.

- Dépôt le 31 mars de 13h00 à 18h30 et le 1^{er} avril de 09h30 à 12h30.

- Vente le 2 avril de 09h30 à 18h30 et le 3 avril de 10h00 à 12h00.

- Retrait des invendus le 4 avril de 16h30 à 19h00.

Afin de proposer une bourse de qualité nous n'acceptons que les vêtements en bon état et récents.

Contacts : Monique Chataignat 06.88.67.08.80 ou Maryse Dumon 06.86.04.51.55

bourseauxvetements.camblanesetmeynac@orange.fr ■



TENNIS CLUB

Malgré la situation sanitaire, 2021 s'est achevée en beauté au Tennis Club des Portes de l'Entre-deux-Mers (TCPE2M).

Si l'arbre de Noël réunissant tous les enfants de l'école de tennis a dû être annulé, une trentaine de goûters ont été offerts à l'issue des cours, juste avant les vacances scolaires. Aidé de certains parents et des incontournables coachs Christian et Johan, le club a régalié les quelques 160 jeunes de l'école de tennis, avec gâteaux, boissons et friandises, partagés autour du sapin installé entre les deux courts couverts.

Les plus grands ne sont pas en reste en cette période hivernale. Le coup d'envoi du tournoi interne, réunissant jeunes et adultes, a été donné, pour 90 participants - dont 27 femmes - qui s'affrontent dans un premier temps en matchs de poules.

Les finales sont programmées le 11 juin 2022.

En Coupe de Gironde, coup de chapeau à l'équipe féminine 3^{ème} série, directement qualifiée pour la finale qui aura lieu le 20 mars face à Gradignan, sur les courts du centre de la Ligue à Talence. Une équipe messieurs seniors et une +45 ans s'apprêtent à disputer les phases finales, tandis que les différentes catégories jeunes viennent d'entrer en lice.

La vie est belle au TCPE2M qui compte cette saison 38 adhérents supplémentaires et dont l'Assemblée Générale électorale a eu lieu le 10 décembre. Le bureau, composé de Maryse Decons (présidente), Thierry Girard (vice-président), Eric Pannetier (trésorier), Emilie Hermange (secrétaire), tous réélus, accueille Xavier Robert de Latour (trésorier-adjoint). Belle année à tous sur les courts ! ■



CHEMIN FAISANT

Une année compliquée pour tous s'est achevée, une nouvelle débute avec encore quelques inquiétudes. Malgré cela, Chemin Faisant vous souhaite une bonne et heureuse année 2022 en restant prudent et en se protégeant contre la pandémie.

Nouveauté cette saison : Chemin Faisant pratique le "cleanwalk" ! Marcher en nettoyant les chemins. De façon informelle et non systématique nous cheminons, sac poubelle à la main, tout en ramassant les déchets tout au long de nos parcours. Peu de choses sur les sentiers mais beaucoup en bordure des routes. Les canettes de bières et les masques constituent la majeure partie de notre récolte.

Le "Chemin des onze clochers" connaît un beau succès. N'hésitez pas à demander en mairie les différentes boucles ou à les télécharger sur les sites internet de la mairie, de la CDC ou de l'Office de tourisme de l'Entre-deux-Mers.

Contacts : 06.41.48.69.19 ou 06.33.68.15.03

<http://cheminfaisant33.uniterre.com> ■



LA RAMASSE VERTE

La Ramasse Verte a continué son action au sein de l'intercommunalité principalement le dernier trimestre 2021, en s'associant à 2 événements à forte résonance : le World Clean Up Day (Journée Mondiale du Nettoyage de la Planète) et la Semaine Européenne de Réduction des Déchets.

L'ensemble de nos initiatives sur Latresne, Quinsac, Langoiran et Saint-Caprais nous ont permis de récupérer 250kg de déchets (encore merci à la cinquantaine de participant.e.s).

En 2022, de nouvelles ramasses seront organisées sur l'intercommunalité ainsi que des actions de sensibilisation en milieu scolaire (école élémentaire, lycée).

« Moins jeter, Mieux jeter ! »

Excellente année éco-citoyenne 2022 ! ■



agenda

SAMEDI 22 ET DIMANCHE 23 JANVIER

■ **Championnat départemental de Tir à l'Arc** organisé par le Blason des Portes de l'Entre deux Mers.

DE JANVIER À MARS 2022

■ **Cet hiver, c'est théâtre !** Venez assister aux différentes représentations dans le cadre du Festival Théâtre d'Hiver de Camblanes et Meynac, Quinsac et Cambes.

- Vendredi 11 février - 20h30

Foyer municipal,

"Je suis prête" : écrit et mise en scène par Antonin Buhon.

- Vendredi 11 mars - 20h30

Foyer municipal,

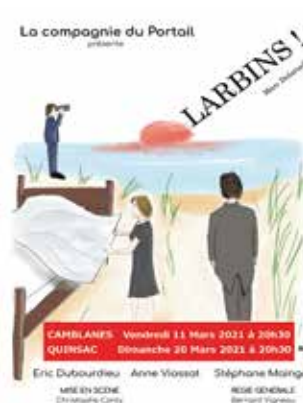
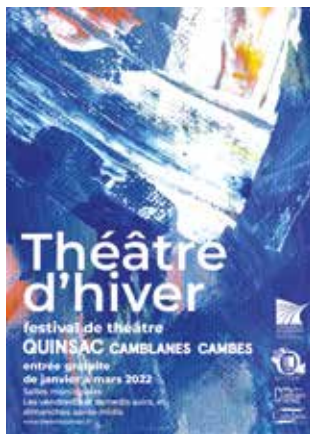
"Larbins !" par la Compagnie du Portail.

- Vendredi 25 mars - 20h30

Foyer municipal,

"Mon(s)tre-toi !" par la Compagnie Sortie 17.

Le Festival de Théâtre est organisé en partenariat avec Quinsac, Camblanes et Meynac et Cambes et avec le soutien de la CdC des Portes de l'Entre-deux-Mers. L'entrée des représentations est gratuite. ■



médiathèque

RETOUR SUR LE FESTIVAL VITABIB 2021

LE FESTIVAL DES BIBLIOTHÈQUES DES PORTES DE L'ENTRE-DEUX-MERS A PROPOSÉ CET AUTOMNE DE NOMBREUSES ANIMATIONS ET RENCONTRES AUTOUR DES LIVRES ET DE LEURS AUTEURS.



Le festival VITABIB, organisé en partenariat avec la Communauté de communes des Portes de l'Entre-deux-Mers a eu pour thème notre chère nature ! Parmi les temps forts, il faut noter la création d'un **graffiti végétal en mousse sur le mur de la médiathèque** qui a été un véritable succès.

Il y a eu également trois ateliers tout public sur les insectes et la construction de refuges, une exposition de peintures avec l'artiste bordelais Thierry Riffis ou encore le spectacle musical jeunesse "Cornebidouille" proposé par le Collectif BLO.

Pour finir, trois classes à l'école élémentaire de Camblanes ont pu discuter et échanger avec l'une des stars de la littérature jeunesse, Geoffroy de Pennart. Une exposition des dessins de ses albums et une séance de dédicaces se sont tenues à la mairie de Camblanes et Meynac le 26 novembre et ont rassemblé 200 personnes. ■

Médiathèque de Camblanes et Meynac

Adresse : Chemin des Écoliers

Téléphone : 05.57.97.16.93

Facebook : @mediathequecamblanesetmeynac

mediatheque@camblanes-et-meynac.fr

Heures d'ouverture Grand Public :

- Lundi : 10h00 - 12h00

- Mardi : 12h00 - 13h30 et de 16h30 - 18h00

- Mercredi : 14h30 - 17h30

- Vendredi : 16h30 - 18h00

- Samedi : 10h00 - 12h00

À VENIR

Lire et Choisir 2022 : le concours de lecture de la médiathèque ouvrira ses inscriptions en janvier.

Speed booking de la rentrée littéraire d'hiver : **samedi 5 février 2022 !**

Retrouvez toutes les informations de la commune sur www.camblanes-et-meynac.fr

Contact 05.57.97.16.90 - www.facebook.com/camblanesetmeynac

